iéseg SCHOOL OF MANAGEMENT LILLE - PARIS

MODE D'EMPLOI

LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2010

Grâce à votre soutien, nous formons les managers de demain

COMMENT AIDER L'IÉSEG ?

La Taxe d'Apprentissage est un impôt obligatoire qui a pour but de financer le développement des formations initiales. C'est le seul impôt **librement affecté** par les entreprises aux écoles de leur choix.

Ainsi :

- Si vous êtes décideur ou gestionnaire de la taxe, vous pouvez **nous apporter directement votre soutien en orientant vers l'IÉSEG tout ou partie de votre taxe d'apprentissage.**

- Si vous n'êtes pas décisionnaire, vous pouvez **nous aider à trouver de nouveaux verseurs :**
  - **en intervenant,** au sein de votre entreprise, **auprès du responsable de la Taxe d'Apprentissage** (Direction Générale, Service Ressources Humaines ou Financier)
  - en **recommandant l'IÉSEG** autour de vous.

COMMENT VERSER VOTRE TAXE A L'IÉSEG ?

IMPORTANT : indiquez toujours l'établissement destinataire sur vos bordereaux, sinon votre taxe ne nous parviendra pas.

Établissement destinataire et habilitations à indiquer :

- Pour le **HORS-QUOTA** d'Apprentissage :
  Bénéficiaire : IÉSEG, 3 rue de la Digue, 59000 Lille, au titre des catégories C et B par cumul.

- Pour le **QUOTA** d'Apprentissage :
  Bénéficiaire : FORMASUP/ IÉSEG, 7 bis avenue de la Créativité, 59491 Villeneuve d'Ascq

Les entreprises recevant un apprenti de l'IÉSEG doivent verser le coût annuel de formation par apprenti * tel que publié sur les listes de la Préfecture, soit pour 2009/2010 : 7114 € par apprenti.

Elles sont invitées à compléter leur soutien par le versement de la Taxe dans le Quota disponible (bénéficiaire FORMASUP/ IÉSEG, Villeneuve d'Ascq) et/ou dans le Hors-Quota (bénéficiaire IÉSEG, 3 rue de la Digue, Lille).

*Dans la limite du Quota disponible

Pour tout renseignement, contactez Louisa LIAIGRE au : 03 20 54 58 92 – e-mail : l.liaigre@ieseg.fr

iéseg
SCHOOL OF MANAGEMENT
LILLE - PARIS

LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2010

Grâce à votre soutien, nous formons les managers de demain

Votre décision de versement à l'IÉSEG

À nous retourner avant le 26 février 2010

Entreprise : .....

Responsable de la taxe d'apprentissage : ..... Fonction : .....

E-mail : ..... Tél. : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Au titre de l'exercice 2009, notre entreprise versera :

Pour le HORS-QUOTA (catégories C et B par cumul) :

la somme de ..... € à l'IÉSEG, 3 rue de la Digue, 59000 Lille

Par l'intermédiaire d'un organisme collecteur (OCTA)

Nom de l'organisme : .....

Afin d'éviter tout risque de confusion et de vous assurer que votre versement parvienne bien à notre établissement, n'oubliez pas de préciser le destinataire sur le formulaire de l'organisme collecteur : IÉSEG, 3 rue de la Digue, Lille.

Pour le QUOTA :

la somme de ..... € à FORMASUP / IÉSEG, 7 bis avenue de la Créativité, 59491 Villeneuve d'Ascq

☐ Je souhaite que l'IÉSEG me contacte pour m'informer plus en détail sur sa politique de partenariat entreprises (stages, recrutement, formation continue, conseil).

Fait à : ..... Le : .....

Signature et cachet de l'entreprise :

À retourner par courrier avant le 26 février à :
IÉSEG - Louisa Liaigre – 3 rue de la Digue – 59000 Lille
Ou par fax au : 03 20 54 47 86